



ISERE
38360 NOYAREY

Extrait du registre des délibérations et des
décisions administratives du Maire

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du lundi 23 février 2026

DELIBERATION N°2026-011

Envoyé en préfecture le 25/02/2026
Reçu en préfecture le 25/02/2026
Publié le
ID : 038-213802812-20260223-DELIB2026_011-DE

L'an 2026, le 23 février, à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de NOYAREY, convoqué le 18 février 2026, s'est réuni en Salle Poly'Sons (321 route de la Vanne - 38360 Noyarey) sous la présidence de Madame Nelly JANIN QUERCIA, Maire de la Commune de NOYAREY.

PRESENTS :

Nelly JANIN QUERCIA, Nathalie GOIX, Gérard FEY, Didier PERRIN, Sandrine CURTET, Christine AUDOUARD, Christian BERTHIER, Aldo CARBONARI, Bénédicte GUILLAUMIN, Jacques HAIRABEDIAN, Alfio PENNISI, Annie PONTHEUX, Prazeres RIBEIRO.

ABSENTS AYANT

DONNE POUVOIR :

Sandrine MOUTIN pouvoir à Christine AUDOUARD, Stéphane COUDERT pouvoir à Sandrine CURTET, Kévin PORTIER pouvoir à Didier PERRIN, Yoann SALLAZ-DAMAZ pouvoir à Nelly JANIN QUERCIA.

ABSENT :

Patrick COMMERE

Nombre de conseillers en exercice : 18
Nombre de conseillers présents : 13
Nombre de conseillers votants : 17

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Sandrine CURTET a été désignée comme secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26/01/2026

Madame Nelly JANIN QUERCIA, Maire, propose l'approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 26/01/2026. Il est approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION N°2026-011 : Convention d'objectifs et de moyens 2026 avec l'APJNV (Association Pour les Jeunes de Noyarey et Veurey-Voroize)

Sandrine CURTET, Rapporteuse

RAPPELLE que l'Association Pour les Jeunes de Noyarey et Veurey-Voroize (APJNV), association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, a notamment pour mission :

- de dynamiser, développer et gérer les actions de loisirs éducatifs en faveur des jeunes des communes de Noyarey et Veurey-Voroize ;
- de permettre que la jeunesse nucerétaine et veuroise se sente prise en considération.

SOULIGNE que la commune de Noyarey s'engage à soutenir financièrement l'objectif général de l'« Association Pour les Jeunes de Noyarey et Veurey-Voroize » dans le cadre des orientations de sa politique jeunesse ;

A ce titre, il est **PROPOSE** d'autoriser le Maire à signer la convention d'objectifs et de moyens pour 2026 entre les deux structures, telle que présentée en annexe. Cette convention d'objectifs et de moyens prévoit le versement d'une subvention à l'APJNV d'un montant global de 44 000,00 € sur l'année 2026.

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

DONNE son accord et **AUTORISE** le Maire à signer la convention d'objectifs et de moyens entre les deux structures pour 2026.

Décision adoptée à l'unanimité.

Pour : 17

Affiché le : 25/02/2026
Reçu en préfecture le : 25/02/2026
Exécutoire le : 25/02/2026

Pour extrait conforme au registre des
Délibérations et des décisions administratives
Noyarey, le 24/02/2026

Le Maire,
Nelly JANIN QUERCIA

